

n°
64

Hautes Alpes

AUTOMNE 2021

LE MAG

- **Événement** / P. 6
Le Département
aux côtés des aidants
- **Entretien** / P. 16
Benjamin Bouzat :
les classes montagne
à la rescousse des centres
de vacances
- **Tout à loisirs** / P. 24
Géologie : plongée dans
la mémoire de la Terre

▲ **Dossier**

Ouvrages d'art

La montagne apprivoisée



Hautes-Alpes
le département

HAUTES ALPES LE MAG N°64 - AUTOMNE 2021

- 4 PLEIN CADRE**
Couleurs d'automne sur le lac de l'Orceyrette
- 6 ÉVÈNEMENT**
Le Département aux côtés des aidants
- 8 ACTUALITÉS**
Vaccination Covid-19: le Sdis 05 en première ligne
Opération « Ventes éphémères »
Laragne-Montéglin: le chantier du collège a démarré
- 10 EN TRAVAUX**
- 11 DOSSIER**
Ouvrages d'art: la montagne apprivoisée
- 16 ENTRETIEN**
Benjamin Bouzat: les classes montagne à la rescousse
des centres de vacances
- 18 HAUTS TALENTS**
Les Tables de Gaspard
Les Environneurs
- 20 CANTONS**
Briançon 2
- 22 À VOS CÔTÉS**
Des agents numériques aux côtés des usagers
Cabanes de bergers: un soutien concret au pastoralisme
- 24 TOUT À LOISIRS**
Géologie: plongée dans la mémoire de la Terre
- 26 CAUSES COMMUNES**

À la une: Chantier du Pas de l'Ours ©Jean-Luc Armand

Publication éditée par le Département des Hautes-Alpes

Service communication Tél. 04 92 40 38 00
Hôtel du Département, place Saint-Arnoux, CS 66005, 05008 GAP Cedex
Directeur de la publication: Jean-Marie Bernard
Photographies: Services du Département, sauf mention contraire
Rédaction, conception graphique, mise en page: Agence Oyopi – Digne-les-Bains Tél. 04 84 25 14 48
Impression: Imprimerie IPS, Reyrieux
Diffusion: La Poste
Tirage: 72 000 exemplaires
ISSN: 2553-3002 et 2553-8586
Imprimé sur papier PEFC



27 juillet

Le festival Messiaen, au pays de la Meije, met à l'honneur son ancien directeur artistique, Gaëtan Puaud, fait Chevalier des Arts et des Lettres. Il reçoit ses insignes des mains de Bruno Mantovani, membre de l'Académie des beaux-arts, à l'occasion d'une cérémonie en présence de Bernadette Saudemont, vice-présidente du Département chargée de la culture.



28 août

Les chasseurs haut-alpins se mobilisent pour défendre leurs pratiques ancestrales après les attaques à répétition contre leurs coutumes. Le président du Département, Jean-Marie Bernard, les soutient et voit dans leur mobilisation la défense d'une certaine idée de la France: une France des territoires, de la ruralité et des traditions.



8 septembre

L'Assemblée des Départements de France tient son assemblée générale afin de renouveler son bureau exécutif et de composer ses groupes de travail. Jean-Marie Bernard, président du Département des Hautes-Alpes, intègre le bureau de l'ADF, présidée par François Sauvadet. Il dirigera le groupe de travail sur la montagne au sein de cette instance qui fait le lien entre les Départements et le gouvernement.



20 août

C'est à Savines-le-Lac que la tournée du Big Tour organisée par Bpifrance se termine cette année. Elle permet de mettre en valeur les talents des territoires et les initiatives prises partout en France. Jean-Michel Blanquer, ministre de l'Éducation, a fait le déplacement pour l'occasion. Il inaugurerait avec Renaud Muselier, président de la Région, Victor Bérenguel, maire, et Jean-Marie Bernard, «Le Passage», sculpture monumentale qui fait le lien entre l'ancien et le nouveau village de Savines.



6 septembre

Rendez-vous au tunnel du Galibier pour l'inauguration des travaux de raccordement du tunnel aux réseaux électrique et de fibre optique. Jusqu'à présent, le tunnel disposait seulement de batteries et de panneaux solaires qui nécessitaient une maintenance lourde. Le raccordement va également permettre un gain en confort aux professionnels installés à proximité.



9 septembre

Il aurait eu 100 ans ce jeudi-là.

À l'occasion de cet anniversaire, un hommage est rendu à Marcel Lesbros, ancien président du Conseil général (1982-1998), à qui le Département doit beaucoup. Il a notamment accompagné les premières lois de décentralisation, la prise de nouvelles compétences par le Département et la construction de l'Hôtel du Département.



▲ Jean-Marie Bernard

Président du Département

Après les élections départementales du mois de juin suivies des deux réunions d'élection du président du Département et d'installation de son conseil, l'assemblée départementale est pleinement opérationnelle pour relever les nouveaux défis auxquels elle doit faire face afin de préparer les Hautes-Alpes pour les générations futures.

L'un de ces défis est d'équiper notre territoire comme il le mérite. Le mandat précédent a été marqué par un contrat ambitieux signé avec SFR pour le déploiement de la fibre optique aux frais de l'opérateur. Cette décision a permis au Département d'économiser plusieurs dizaines de millions d'euros d'investissement et de gagner beaucoup de temps.

Les années qui arrivent verront la poursuite d'un certain nombre de chantiers initiés ces derniers temps – sur nos routes, notamment – et l'implication accrue du Département dans des sujets d'avenir : la production d'énergies renouvelables, l'accès à plus de sobriété énergétique pour chacun, la transition écologique avec le développement des mobilités alternatives, la valorisation et la préservation de nos sites les plus remarquables, qu'il s'agisse de nos cols mythiques ou d'espaces naturels connus et reconnus dans le monde entier.

Ces enjeux de demain, ces défis et ces projets, l'assemblée départementale est prête à les relever. La première réunion de travail du conseil, le 21 septembre, en a fait la pleine démonstration. Les décisions sont prises, les volontés assumées. Nous avons aujourd'hui la ferme conviction qu'avec les services du Département, nous sommes à même de préparer un avenir serein et radieux au département des Hautes-Alpes.

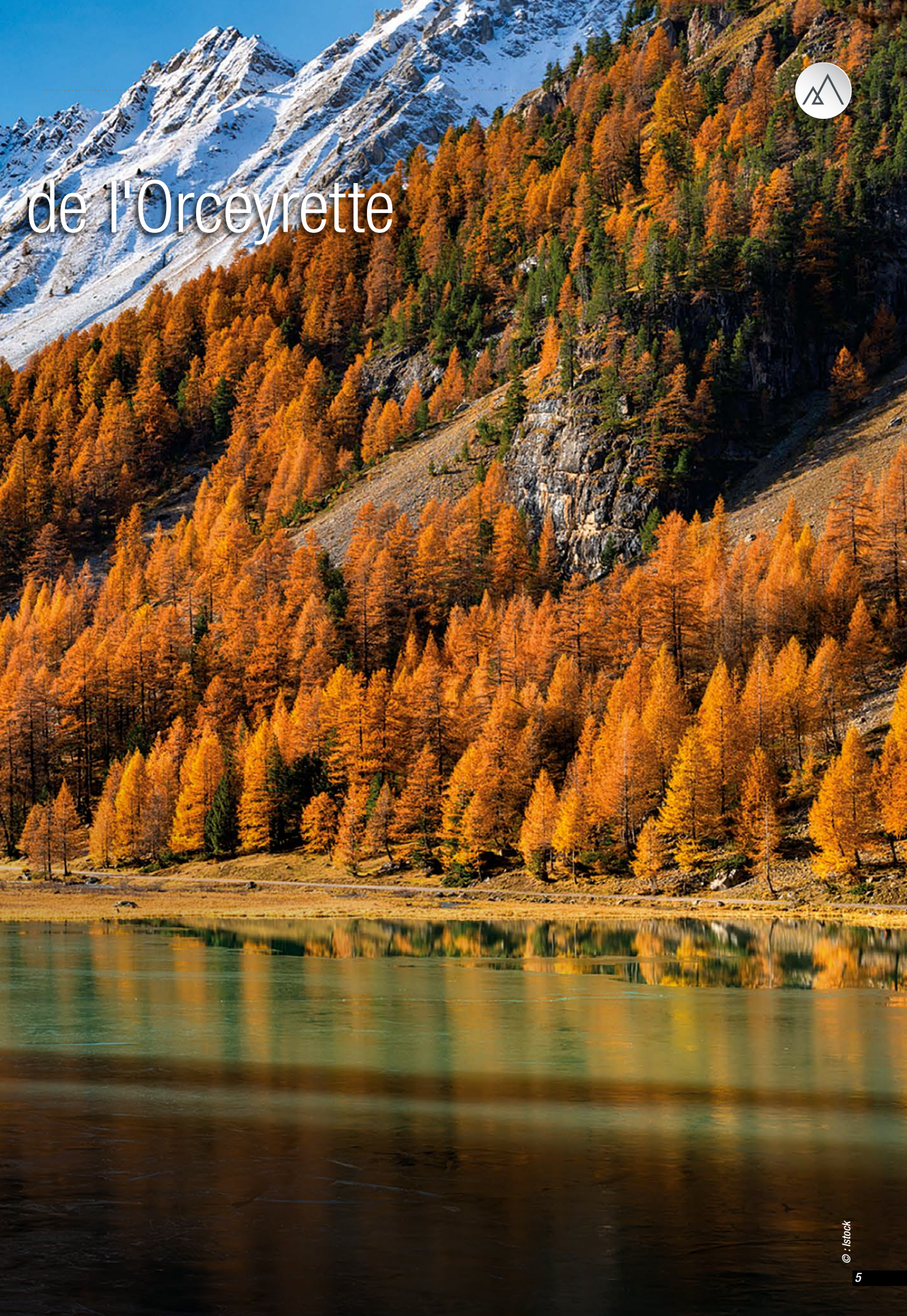
Je ne peux conclure ce mot dans le magazine d'automne 2021 sans avoir une pensée pour notre ami, Alain Bayrou, parti trop tôt il y a 10 ans déjà. Les conseillers départementaux des cantons de Briançon ont souhaité lui dédier un très joli texte dans ce numéro.

Alain, nous ne t'oublierons pas.

Couleurs d'automne sur le lac

Avec l'arrivée de l'automne et les premières neiges, le lac de l'Orceyrette, dans le vallon éponyme, se pare d'une couronne de mélèzes dorés qui accentue la magie de ce site à 1927 mètres d'altitude, sur la commune de Villar-Saint-Pancrace, dans le Briançonnais. Le lac se distingue par la richesse de sa faune et de sa flore. Il se trouve en effet au cœur de la réserve naturelle biologique du Bois des Ayes, créée en 1991.

Accessible en voiture en longeant le torrent des Ayes et très prisé des Briançonnais, il constitue un objectif idéal pour une promenade en famille. Il est possible d'en faire le tour grâce à un sentier aménagé. De nombreux autres départs de randonnée sont par ailleurs situés aux alentours.



de l'Orceyrette

▲ Solidarité

Le Département aux côtés des ai



Plusieurs dispositifs destinés à soutenir les aidants sont mis en place dans les Hautes-Alpes.

Un Haut-Alpin sur cinq reçoit de l'aide d'un proche de son entourage. Cette intervention, essentielle pour le maintien à domicile des individus dépendants, n'est pas sans conséquence sur la santé de ces aidants. Le Département s'est donné pour mission de mieux les accompagner et a organisé cette année encore une semaine qui leur était dédiée.

11 millions de Français doivent endosser le rôle d'aidant familial, soit un sur six. Ils seraient environ 17 000 dans les Hautes-Alpes à assumer cette mission de solidarité et de dévouement. Elle génère chez eux stress, anxiété, fatigue, troubles du sommeil et parfois même des douleurs physiques chroniques. On a souvent tendance à associer cette mission aux seniors. Or, s'il est vrai que la

majorité d'entre eux sont quotidiennement au chevet d'un proche en situation de dépendance due à la vieillesse (57% des aidants selon le Baromètre BVA 2018 pour la Fondation April), d'autres aidants s'occupent également de personnes malades ou handicapées. Pour les soutenir et limiter au maximum les inconvénients liés à leurs obligations, le Département, chef de file de l'action sociale, a intégré leur accompagnement et

le repérage de ceux qui sont en difficulté dans son Schéma départemental unique des solidarités, couvrant la période 2017-2021. Objectif : prendre en considération leur rôle grandissant et leur apporter des solutions de répit et un soutien afin de prévenir le risque d'épuisement, tant physique que psychologique. Ce travail est mené conjointement avec les structures médico-sociales du territoire, chargées de la mise en œuvre d'actions sur le terrain.

Des moments de répit

L'une de ces actions emblématiques a été l'organisation par le Département, début octobre, de la Semaine des



▲ Accueillants familiaux

Une solution à développer

L'accueil familial constitue une bonne alternative à l'hébergement en établissement lorsqu'une personne dépendante ne peut plus se maintenir à domicile. Concrètement, les accueillants familiaux les hébergent dans leur logement, moyennant rémunération. Ils doivent recevoir un agrément, délivré par le président du Département, pour une durée de cinq ans et pour l'accueil de trois personnes au maximum. Cet hébergement personnalisé, et sur mesure, peut être permanent ou temporaire. Il offre alors un temps de

répit ou de vacances aux proches aidants. On compte actuellement 12 accueillants familiaux dans les Hautes-Alpes.

Un chiffre que le Département souhaite augmenter pour coller à la réalité du terrain.

Il observe, depuis quelques années déjà, une tendance à la hausse du niveau d'occupation des places d'accueil familial, tendance que la crise sanitaire est venue accentuer.

Actuellement, les besoins de lieux d'accueil qu'il a identifiés portent principalement sur le nord du territoire. ■



Parole d'élue

Ginette Mostachi

vice-présidente en charge des solidarités

« Nous sommes dans une période où il faut approfondir et réinventer la prise en charge des aînés et des personnes handicapées. Cela nous oblige à être innovants et créatifs dans les actions proposées. C'est pourquoi nous allons réaliser d'ici la fin de l'année un diagnostic de l'offre existante pour avoir une meilleure vision d'ensemble, avant d'envisager des nouveautés. »

aidants. À l'échelle nationale, cette manifestation se déroule sur une seule journée, le 6 octobre. Les Hautes-Alpes ont à nouveau étendu l'événement sur une semaine complète, afin de toucher le plus grand nombre de personnes possible, et l'ont programmé dans différentes communes, parmi lesquelles Guillestre, Embrun, Briançon, ou encore Saint-Bonnet-en-Champsaur, avec une clôture à Gap. Les acteurs médico-sociaux du territoire ont ainsi pu répondre aux questions des aidants. Et ils leur ont surtout présenté les dispositifs qui leur sont destinés, comme par exemple la plate-forme Seltzer, développée par la fondation du même nom et que le Département

soutient financièrement.

Outre une permanence téléphonique, cette structure épaulé les aidants qui accompagnent une personne en perte d'autonomie, et organise des moments de répit, en leur permettant de recourir à une auxiliaire de vie qui les remplace ponctuellement à leur domicile.

Elle favorise les échanges et l'écoute via des « cafés des aidants », qui sont des endroits où l'on peut partager les bons comme les mauvais moments du quotidien.

Ces actions ne sont pas encore suffisamment connues des aidants eux-mêmes, alors qu'elles peuvent leur apporter beaucoup. D'où l'importance de davantage les informer. ■



▲ Vaccination Covid-19

Le Sdis 05 en première ligne

Mobilisé dès le début de la crise sanitaire, le service départemental d'incendie et de secours (Sdis) des Hautes-Alpes a mis en place, à partir de juin 2021, le plus important centre de vaccination itinérant des Alpes du Sud, lui permettant d'aller au plus près des populations et de vacciner plus d'une personne par minute.

Le Sdis 05 s'est impliqué dans la vaccination à grande échelle, à la demande de l'État. Début mars 2021, un premier centre de vaccination itinérant a été monté. Une quinzaine de personnes se sont déplacées dans tout le département, allant ainsi au plus près des populations.

Pour accompagner l'effort du Sdis 05 et faciliter sa campagne de vaccination dans les Hautes-Alpes, le Département a mis à sa disposition un véhicule pour lui livrer les doses de vaccin le plus rapidement possible, partout où elles étaient attendues.

Les sapeurs-pompiers ont vacciné 2 500 personnes environ, et l'opération sera renouvelée pour la 2^e injection.

Ils sont aussi intervenus au domicile des Haut-Alpins âgés de plus de 75 ans ou handicapés, dans l'incapacité de se déplacer. À partir du mois de juin, le Sdis 05 est passé à la vitesse supérieure : il a créé un centre de vaccination « modulaire », le plus important des Alpes du Sud, capable de vacciner une personne par minute, soit plus de 500 par jour, toutes reçues sur rendez-vous. Il a tourné de Gap à Briançon en passant par La Bâtie-Neuve ou Serres.

60 000 masques achetés
par le Département

Un accueil spécifique a été réservé aux professionnels concernés par l'obligation de vaccination. Une deuxième campagne a suivi en septembre pour la 2^e injection. Ces



Au plus fort de la campagne, plus de 500 personnes ont été vaccinées chaque jour.

dispositifs sont financés par l'État. Le service d'incendie et de secours des Hautes-Alpes s'est aussi mobilisé dès le début de la crise sanitaire. D'abord en distribuant 60 000 masques, achetés par le Département, aux collectivités locales, dès mars 2020. Ensuite, en intervenant dans les établissements scolaires pour procéder à des tests salivaires chez les jeunes, en lien avec l'Éducation nationale, puis chez les agents du Département.

Ce fut ensuite au tour des stations de ski de recevoir son soutien avec l'appui du Département : entre Noël et les vacances de printemps, des sapeurs-pompiers haut-alpins ont assuré la sécurité des visiteurs qui se trouvaient sur les domaines skiables fermés, palliant l'absence du dispositif de secours habituel.

Le fonctionnement du Sdis 05, lui, est pris en charge à 55 % par le Département et à 45 % par les collectivités locales. ■



Parole d' élu

Jean-Marie Bernard
président du Département

« Les sapeurs-pompiers haut-alpins sont l'essence même de la proximité, de la connaissance du territoire, du service rendu. Depuis les premiers jours de la crise sanitaire, ils sont mobilisés pour nous toutes et tous. Ils ont énormément à faire et ça ne les empêche pas d'épauler leurs collègues des départements voisins quand il le faut. Ils méritent notre plus grand respect. »



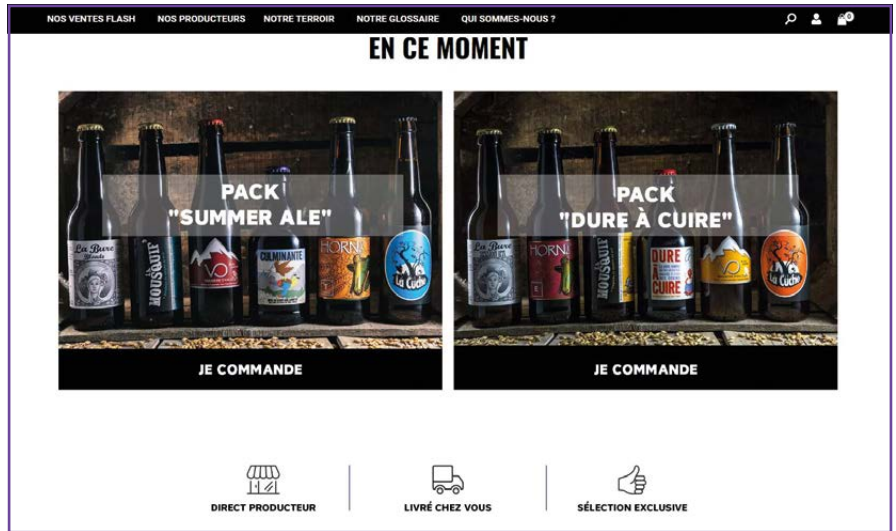
▲ Produits locaux

Opération « Ventes éphémères »

Organisées dans le cadre du **Projet alimentaire territorial**, des **ventes ponctuelles de produits alimentaires locaux** sont proposées sur le nouveau site créé par l'Agence de développement des Hautes-Alpes. Associées à des actions de communication, elles visent à faire mieux connaître cette production.

En juillet dernier, six brasseurs du département ont été les premiers à bénéficier d'une vente éphémère sur le nouveau site créé par l'Agence de développement des Hautes-Alpes : www.epiceriefine-hautesalpes.net. Il s'agit de faire la promotion des produits alimentaires locaux auprès des Haut-Alpins et au niveau national, en organisant régulièrement une vente en ligne durant une dizaine de jours seulement.

Pour la première, deux packs de bières originaux et inédits ont été créés, avec une bouteille de chaque brasserie participante. L'Agence de développement se charge d'expédier les



commandes et accompagne l'opération d'actions de communication. Cette initiative s'inscrit dans le cadre du **Projet alimentaire territorial** haut-alpin, approuvé par l'État en début d'année. Il prévoit la mise en place d'une quarantaine d'actions devant aider les Haut-Alpins à accéder à une alimentation saine et locale et à développer une agriculture de qualité. Toutes les filières agroalimentaires

emblématiques du département bénéficieront tour à tour d'une vente éphémère. Pour l'Agence de développement, il ne s'agit pas d'entrer en concurrence avec les autres plateformes de vente en ligne, mais de proposer une offre complémentaire. ■



▲ Laragne-Montéglin

Le chantier du collège a démarré

Le chantier du collège des Hauts-de-Plaine, à Laragne-Montéglin, a démarré en juillet et s'échelonne sur trois ans pour un montant de 15 millions d'euros.

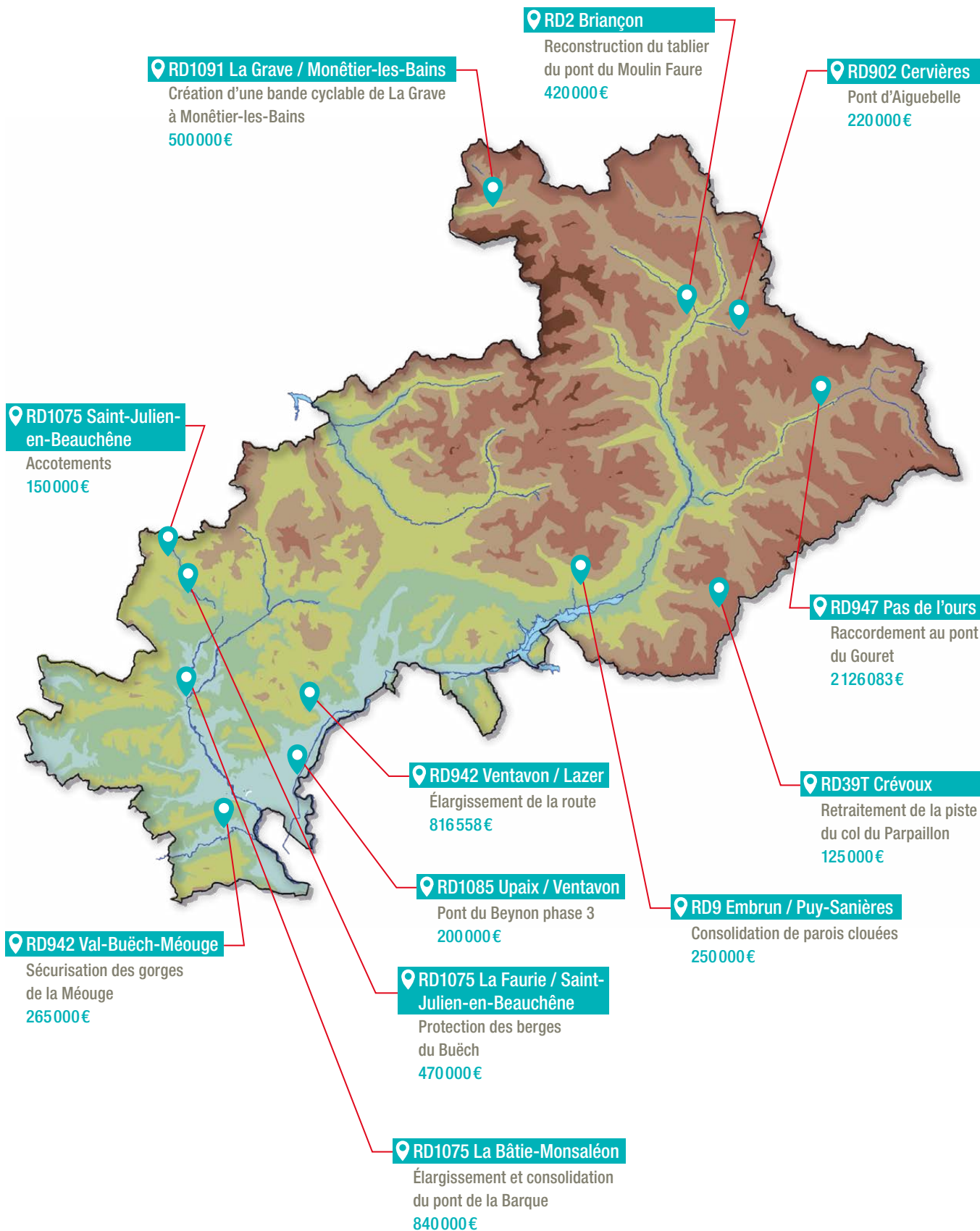
Il a commencé par le désamiantage du bâtiment Chabre, suivi, en août, par sa démolition. L'objectif était d'évacuer le plus possible les gravats par camions avant la rentrée, afin d'éviter des nuisances aux collégiens.

Le calendrier prévoit la reconstruction de ce bâtiment dès le mois de septembre, et pour une durée totale d'un an. Elle sera suivie par la rénovation et la réorganisation interne du bâtiment Céüse puis par la démolition du bâtiment Bure, situé en haut de la parcelle, avec la construction d'une nouvelle salle de sport et d'un atrium.

Le calendrier du chantier pourrait être modifié par les conditions sanitaires, qui impactent les entreprises mais aussi les livraisons de matériaux. ■



Les gravats évacués au plus vite pour ne pas perturber la rentrée.



Retrouvez l'ensemble des travaux sur www.hautes-alpes.fr



▲ Ouvrages d'art

La montagne apprivoisée



Le Département a en charge la surveillance et l'entretien de milliers d'ouvrages d'art, répartis sur l'ensemble du réseau routier départemental. Il est l'un des départements de France qui en compte le plus par habitant.

Cette abondance est liée au caractère montagneux du territoire, mais aussi au climat, avec des altitudes où la neige, souvent abondante, nécessite de sécuriser les routes et de pouvoir détourner d'éventuelles avalanches. Pour obtenir un réseau routier sûr et le pérenniser, il a fallu par endroits construire des équipements spécifiques, parfois complexes, techniques, ou situés dans des endroits difficiles d'accès, qui nécessitent le renfort d'entreprises spécialisées. Le Département a également dû s'adapter à l'évolution de la réglementation concernant la sécurité et la circulation dans les tunnels. Plusieurs chantiers sont en cours. La surveillance et l'entretien de ce qui constitue un véritable patrimoine sont effectués par des agents du Département, présents en permanence sur le terrain. De leur capacité à analyser les risques, à les anticiper, et de leur réactivité, dépend la sécurité des 2000 kilomètres de routes départementales haut-alpines.

▲ Sécurité et travaux

Des ouvrages d'art *sous surveillance*



© : Jean-Luc Armand

La qualité du réseau routier haut-alpin dépend de celle de ses nombreux ouvrages d'art répartis sur tout le territoire. 200 agents départementaux se trouvent en permanence sur le terrain pour les entretenir. Grâce à une organisation précise et à des diagnostics réguliers, ils sont en mesure de repérer toute dégradation et de prendre les mesures qui s'imposent.

Sur les routes haut-alpines, les ouvrages d'art sont omniprésents : ponts enjambant les torrents, ouvrages de protection de falaises qui empêchent les éboulements ou les chutes de pierres sur les routes, tunnels creusés dans la montagne, murs de soutènement ou encore grands panneaux d'information, eux aussi classés dans cette catégorie... Leur entretien relève de la responsabilité de la direction des infrastructures routières et aéronautiques. Sur les 290 agents que compte cette direction, 200 sont mobilisés sur le terrain pour s'occuper de ce patrimoine essentiel à la qualité du réseau routier départemental. Répartis dans 6 antennes et 19 centres techniques, ils en assurent aussi la surveillance. Une fois tous les trois ans, ils procèdent à l'inspection de tous les ouvrages d'art. Ce travail préventif est essentiel au maintien de leur qualité. Sans lui, ils savent que leur dégradation

pourrait s'accélérer et devenir irréversible. Les visites les plus complexes, par exemple dans des endroits difficiles d'accès, ou les plus importantes, les inspections détaillées sur les grands ponts notamment, sont déléguées à des prestataires extérieurs.

Le recensement complet des ouvrages d'art

Lors des inspections, chaque agent établit un diagnostic qu'il saisit directement sur une tablette, dans le logiciel Oasis spécialement conçu à cet effet. Il lui permet de noter la qualité de l'ouvrage entre 1 et 5 et de lui associer éventuellement un indice S, comme sécurité. En fonction de la note, l'ouvrage sera prioritaire pour des travaux à venir. Le pont de l'Adret, à Gap, par exemple, avait reçu la note de 5S, nécessitant une intervention rapide. Le Département a donc pris la décision de le reconstruire. (Lire page 14.)

Pour la création du logiciel Oasis, il a fallu, en 2017, réaliser le recensement complet des ouvrages d'art haut-alpins. Les agents des antennes techniques ont rédigé une fiche détaillée pour chacun d'entre eux. Grâce à ce travail minutieux, ils sont maintenant en mesure de repérer et mesurer leur évolution et de diagnostiquer toute dégradation éventuelle. Les événements qui se produisent sur le réseau sont également tous répertoriés. Des travaux sont ensuite programmés. Les murs de soutènement font également l'objet d'une surveillance et de travaux réalisés chaque année.

Un état des lieux des tunnels

Un budget est par ailleurs consacré à la pose de nouveaux ouvrages de protection de falaises. Il en existe de différentes sortes : filets, grillages plaqués sur les talus, merlons, gabions, etc. Avec les chutes de pierres, ils se dégradent et doivent être régulièrement remplacés. En matière de risque et de sécurité, la réglementation concernant les tunnels a évolué à la suite de l'accident du tunnel du Mont-Blanc. Elle varie selon

lance



Parole d'élu

Marcel Cannat

vice-président en charge des routes

« Le Département gère le réseau routier de la meilleure manière possible afin d'éviter les dégradations, et intervient au plus vite quand c'est nécessaire. Nous consacrons cette année aux ouvrages d'art un budget important, d'un montant de 4,6 millions d'euros. »

la longueur des ouvrages. Les Hautes-Alpes ont dû dresser un état des lieux avant de remettre à niveau leurs tunnels, en les dotant de nouveaux équipements de sécurité. L'opération a été délicate et compliquée dans les ouvrages les plus anciens et dont le gabarit (la largeur) était trop faible. Il a fallu créer des niches de sécurité, installer de nouveaux éclairages, des caméras de surveillance, des feux pour interrompre, si besoin, la circulation, des systèmes d'alerte...

Pour chaque projet, le Département a obligation de monter un dossier, à présenter en préfecture, qui définit le niveau de sécurité à atteindre et les équipements à installer en fonction du contexte, du gabarit et de la circulation dans le tunnel. L'organisation envisagée est ensuite contrôlée et validée par l'État, qui délivre une autorisation d'ouverture à la fin des travaux. Cette surveillance constante et cette organisation rigoureuse permettent, la plupart du temps, d'éviter les problèmes sur les ouvrages d'art, même si les équipes sont bien conscientes qu'en montagne, tout n'est pas prévisible, pas plus sur les routes qu'en alpinisme, et restent humbles face à elle. ■

LES OUVRAGES D'ART DANS LES HAUTES-ALPES

13 panneaux grand format à messages variables placés sur les routes principales, pour diffusion d'informations de circulation et de sécurité sur le réseau routier départemental.

23 tunnels dont 8 de plus de 300 mètres de long

1 000 ponts

1 500 murs de soutènement

500 ouvrages de protection de falaises

▲ Pas de l'Ours

Un chantier *exceptionnel*



31 millions d'euros auront finalement été consacrés au chantier du Pas de l'Ours. ...

Les services du Département ont réagi très vite après le glissement de terrain du Pas de l'Ours. La déviation, en rive gauche, a nécessité la construction d'une nouvelle route et de plusieurs ouvrages d'art, dont deux ponts. Les équipes ont travaillé dans des conditions délicates et ont dû s'adapter à des difficultés inattendues.

A tout point de vue, le Pas de l'Ours restera dans les mémoires des Haut-Alpins comme un chantier sans équivalent depuis la construction du pont de Savines-le-Lac. Par le contexte d'abord, son urgence, et ensuite par l'importance des moyens mobilisés et des travaux engagés. Le chantier, dont le coût s'élèvera finalement à 31 millions d'euros, doit se terminer cet automne. Quelques finitions sont encore programmées en 2022, mais sans incidence sur la circulation.

Il aura fallu créer cette nouvelle route, de 2,5 kilomètres, pour desservir Abriès-Ristolas, puis construire deux ponts aux extrémités, par-dessus le Guil, l'un de 40 mètres environ, du côté

d'Aiguilles, l'autre de 27 mètres, du côté d'Abriès-Ristolas. Des bureaux d'études ont été sollicités pour dimensionner les ouvrages et définir les travaux. Sur les 500 derniers mètres, trois nouveaux ouvrages d'art ont dû être édifiés. Les équipes ont été contraintes de renforcer le massif en créant un ouvrage de soutènement qui passe par-dessous la route et la soutienne.

Des difficultés géologiques inattendues

70 kilomètres de clous ont été disposés dans les falaises, cette paroi cloutée étant la plus longue des Hautes-Alpes. Ces clous sont de longues barres métalliques qui vont chercher en

profondeur la partie la plus dure de la roche pour s'y ancrer le plus solidement possible. Mais, malgré des études préalables, les techniciens ont été confrontés à des difficultés géotechniques inattendues, qui ont compliqué les travaux : sur une centaine de mètres, les clous ne tenaient pas, contraignant les équipes à modifier le tracé et à adapter les ouvrages. Leur travail a aussi été compliqué par l'urgence. Quand le glissement de terrain a commencé sur l'autre rive, en 2017, il a été placé sous une surveillance constante, et les agents du Département l'ont vu évoluer heure par heure. Ils ont très rapidement décidé la création d'une route provisoire sur la rive gauche, pour dévier la circulation, et mis en œuvre les travaux définitifs. Le glissement a emporté le mur de soutènement et la route qui maintenait le Guil une semaine à peine après le basculement de la circulation sur la route provisoire. Il est maintenant stabilisé. ■



▲ Sécurité dans les tunnels

Une mise aux normes *complexe*

Sur la RD 902, le tunnel des Roches Violettes fait partie des ouvrages d'art pour lesquels l'application de la nouvelle réglementation en matière de sécurité a été délicate, compte tenu du gabarit du tunnel situé dans les gorges du Guil et sur un axe très fréquenté. Le Département a d'abord modifié le système d'éclairage, créé des plots de jalonnement réfléchissants, des niches de sécurité dotées de postes d'appel d'urgence, des extincteurs, disposé des caméras, etc. Il installe actuellement

un système d'alerte. Le Département a rencontré les mêmes contraintes pour mettre aux normes de sécurité le tunnel des Ardoisières (585 mètres) et celui du Grand Clôt (670 mètres), à La Grave, sur la RD 1091.

Il finalise les procédures et le montage du dossier de sécurité avant un démarrage des travaux programmé pour 2022. D'autres travaux de sécurité et d'entretien dans le tunnel du Galibier, à 2 645 mètres d'altitude, seront terminés cet automne. ■



Les tunnels haut-alpins font l'objet de travaux en application de la nouvelle réglementation.

▲ Adret, Beynon, Esclots...

Le Département *sur tous les ponts*

Le pont de l'Adret, à Gap, avait subi les outrages du temps. Le Département n'a pas eu d'autre solution que de le reconstruire. Il en a profité pour améliorer l'ouvrage, élargi à 4 mètres, doté de trottoirs et d'une piste cyclable. Le chantier a été complexe, à cause de la circulation et de sa situation au-dessus d'une voie ferrée. Les périodes d'interruption de la circulation ne devaient coïncider qu'avec des phases critiques du chantier. Mais un imprévu, lié à la fabrication des dalles de la chaussée, a entraîné la prolongation de cette coupure en septembre. Le béton du pont des Esclots, situé entre Vitrolles et Lardier-et-Valença, étant irréparable, le Département a décidé de construire un nouveau tablier en s'appuyant sur les

piles d'origine. Ce chantier, d'un montant de 800 000 euros, a pris fin en juin 2021. Sur la RD 1085, le pont du Beynon, plus long ouvrage d'art du réseau

départemental, a fait l'objet d'importants travaux, qui se sont poursuivis jusqu'en octobre 2021, pour un montant total d'un million d'euros environ. ■



Un nouveau tablier pour le pont des Esclots.



▲ Galerie de la Marionnaise

Rénovation *ou reconstruction ?*

Construite dans les années 1960 sur la route du col du Lautaret, la galerie paravalanche de la Marionnaise s'est détériorée, notamment à cause de conditions météorologiques extrêmes. Des études ont été réalisées et l'entreprise désignée pour démarrer la première phase de travaux. ■



© : Jean-Luc Armand

▲ Benjamin Bouzat

Les classes montagne à la rescousse des centres de vacances

Président de la Fédération des centres de vacances du Champsaur-Valgaudemar, Benjamin Bouzat se bat pour la survie de ces structures d'hébergement, frappées de plein fouet par la crise sanitaire. La solution pourrait venir des classes montagne, ces séjours scolaires que le Département et la Région veulent relancer.

Qu'est-ce qu'une classe montagne, exactement ?

C'est un séjour organisé, sur le temps scolaire, par des enseignants d'école primaire ou de collège. Il est associé à un volet pédagogique et à des activités sportives. Par exemple de la randonnée, de l'escalade, du ski, du VTT ou encore du kayak, à la découverte du patrimoine naturel, de la faune et de la flore. Les enfants étudient aussi les phénomènes naturels caractéristiques des zones de montagne et visitent des lieux culturels. Le but est de les éveiller, de les sensibiliser au territoire qui les entoure et de faire le lien avec le terrain.

Rien à voir avec les anciennes classes de neige ?

Non, c'est bien plus large ! Mais c'est vrai que ces classes montagne sont principalement concentrées en hiver.



Selon Benjamin Bouzat, soutenir les structures d'hébergement est indispensable pour endiguer l'hémorragie des séjours scolaires.



On aimerait qu'elles soient mieux réparties sur l'année, ce qui nous permettrait d'étaler notre activité et d'embaucher notre personnel de façon plus durable.

En quoi ces classes montagne sont-elles importantes pour les centres de vacances ?

60 % de notre activité vient de ces séjours scolaires. Ils représentent plusieurs dizaines de milliers de nuitées pour les centres de vacances des vallées du Champsaur et de Valgaudemar, soit 20 millions d'euros de chiffre d'affaires à l'année.

La crise sanitaire les a-t-elle particulièrement impactés ?

Oui, ils ont en effet été fermés en mars 2020, et les séjours scolaires annulés. C'a été très brutal et long, car

les structures n'ont pu officiellement rouvrir qu'à la mi-juin 2021. Certaines classes montagne ont pu se tenir juste avant les vacances d'été, mais elles n'ont repris que doucement. Ces difficultés sont venues s'ajouter à d'autres, liées au changement climatique. L'enneigement tardif et le manque d'enneigement de façon générale entraînent, ces dernières années, une contraction de la saison sur les mois de janvier à mars, ce qui a fait baisser le nombre des classes montagne.

Comment avez-vous réagi ?

La Fédération a initié un travail avec le Département des Hautes-Alpes et l'inspection académique pour soutenir les centres de vacances tout en permettant aux élèves du territoire de partir davantage en séjour scolaire. Cela a débouché sur la mise en place d'aides financières plus que bienvenues.

En quoi consistent ces aides, exactement ?

Le Département consacre une enveloppe de 50 000 euros – qui pourra être révisée à la hausse si besoin – destinée à l'ensemble des écoles des Hautes-Alpes pour financer une partie des classes montagne. Elles doivent simplement monter un projet pour obtenir une subvention. Parallèlement, la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, via le dispositif « classes montagne », subventionne le coût des transports lié au séjour à hauteur de 3 000 euros maximum par classe.* Ces deux volets, complètement nouveaux,

représentent un gros plus pour les écoles. Et derrière, la part demandée aux familles devient minime.

Qu'attendriez-vous qui pourrait aider encore davantage les centres de vacances ?

Que ces soutiens financiers, prévus pour l'instant jusqu'en 2022, soient prolongés au-delà. Il faut aussi aider les structures d'hébergement à se mettre aux normes et à se moderniser. Pour stopper l'hémorragie actuelle des séjours scolaires, la clé serait également de faire prendre conscience aux enseignants de l'importance de telles sorties pour les enfants. Partir avec les copains loin des parents est bon pour l'autonomie, la solidarité, le respect... Si le départ en classe montagne est institué comme un incontournable dans la formation des professeurs des écoles, cela favorisera l'organisation de plus de séjours.

Si le départ en classe montagne est institué comme un incontournable dans la formation des professeurs des écoles, cela favorisera l'organisation de plus de séjours.

Quel intérêt le Département a-t-il à voir se développer ce type de séjour ?

Ce sera bénéfique à l'ensemble du territoire. Comme la crise l'a montré, quand un centre de vacances est fermé, c'est tout un pan de l'économie de montagne qui s'écroule. Ces structures génèrent autour d'elles de l'activité pour une multitude d'intervenants et de prestataires parmi lesquels les écoles de ski, les accompagnateurs montagne ou encore les autocaristes. ■

*ndlr : transport depuis l'école jusqu'au lieu de séjour et transport du lieu de séjour aux lieux de pratique.

▲ Les Tables de Gaspard

L'étoilé de Saint-Crépin



© Virgile Gazzaniga, le Dauphiné Libéré

Le couple a eu un vrai coup de cœur pour le village de Saint-Crépin.

Le restaurant de Sébastien Corniau et Virginie Blanpoix est le seul du département à bénéficier d'une étoile décernée par le Guide Michelin. Une distinction qui lui a apporté une clientèle nouvelle, mais n'a pas changé l'état d'esprit des lieux, fréquentés toute l'année par des clients reçus « comme à la maison ».

« Notre moteur, c'est d'être proches des gens et de les recevoir chez nous comme s'ils étaient chez eux. » Pour Sébastien Corniau, chef du restaurant Les Tables de Gaspard, rien n'est plus important que cette convivialité, cette intimité et cette décontraction qui rythment la vie de l'établissement, qu'il tient avec Virginie Blanpoix, sa compagne, à Saint-Crépin, depuis 2009. Arrivant alors de Polynésie, ils ont eu un véritable coup de foudre pour ce village, ses paysages, son cadre de vie...

Si l'obtention d'un Bib Gourmand puis d'une étoile au Guide Michelin a attiré chez eux une clientèle qui voyage d'un restaurant étoilé à l'autre, cela n'a pas changé l'état d'esprit du couple. Le chef

s'exprime au gré de son inspiration, des approvisionnements et des saisons, avec une totale liberté de création.

« Notre spécialité, c'est de ne pas en avoir », plaisante-t-il, évoquant dans la foulée l'une de ses dernières créations : « une terrine de foie gras, pickles de carottes et truite fumée de Châteauroux-les-Alpes. »

Une vaste salle voutée de 160 m²

Dans la vaste salle voutée de 160 m², datant du XVI^e siècle, ne sont disposées que 6 tables. Le couple reçoit toute l'année une clientèle d'habitues, majoritairement locaux, qu'il prend garde de ne jamais décevoir en renouvelant sa carte régulièrement. « La semaine

dernière, j'ai changé quatre entrées, note le chef, et Virginie change aussi constamment les vins. » Il pousse le souci du détail jusqu'à adapter parfois le menu à chaque table, en fonction des goûts des convives. Formé au métier dès l'âge de 15 ans, Sébastien Corniau a su faire évoluer sa cuisine généreuse, pour suivre les tendances actuelles. Le végétal prend une place croissante dans ses menus, sans détrôner pour autant les viandes et les poissons, qu'il choisit avec le plus grand soin chez des fournisseurs en qui il a toute confiance.

Virginie s'occupe de proposer les vins qui se marient le mieux avec ses créations, sélectionnés dans une carte très diversifiée, où figurent des crus originaux « que l'on ne trouve pas ailleurs », sans oublier quelques valeurs sûres locales comme le domaine Allemand. ■



www.lestablesdegaspard.com



▲ Les Environneurs

Un levier vers la réinsertion



Formation des salariés dans l'atelier bois, pour progresser tant en compétence qu'en "savoir-être".

L'association gapençaise d'insertion par l'activité économique offre à des personnes éloignées de l'emploi la possibilité de retravailler en leur proposant des contrats aidés pour des activités d'entretien d'espaces verts ou de construction d'objets en bois. Elle fête cette année son 25^e anniversaire.

Les Environneurs donnent à des personnes très éloignées de l'emploi la possibilité de se réinsérer socialement et professionnellement.

En 2021, cette association d'insertion par l'activité économique, basée à Gap, fête ses 25 ans d'existence.

Les candidats postulent directement ou sont adressés par les partenaires de la structure : Pôle emploi, Mission locale, Cap Emploi, services sociaux du Département, etc. Ils bénéficient d'un contrat aidé pour une durée maximale de deux ans. 26 places, représentant 19 équivalents temps pleins, sont disponibles. Sous la responsabilité d'un chef d'équipe, ils travaillent de 3 à 4 jours par semaine, en fonction de leurs

capacités, leur état de santé ou leur situation familiale. Ils bénéficient d'une prise en charge globale, qui peut aussi, par exemple, intégrer la préparation du permis de conduire. « Certains doivent tout apprendre, même le français, précise Angela Nunes, directrice adjointe de la structure. Si nous arrivons à les motiver, nous pouvons ensuite les tirer vers le haut. »

80 % des clients sont des professionnels

L'encadrement est assuré par une dizaine de permanents, qui vérifient que les salariés progressent bien en compétence sur les métiers et les « savoir-être ». Ils veillent aussi à la qualité des prestations.

80 % des clients sont des professionnels et 20 % des particuliers. L'association a commencé par se consacrer à des chantiers d'élagage et de débroussaillage avant de se lancer dans la construction bois. Jusqu'en 2016, elle a connu un fort développement en fabriquant des abris-voyageurs en bois. Les ateliers bois réalisent aussi des belvédères, des cabanons, des clôtures, des palissades, des abris de voiture...

Les Environneurs ont conçu des cabanes héliportables qui ont été installées, notamment, dans le parc des Écrins. « C'est notre produit phare, il plaît beaucoup, note Angéla Nunes. Pour être héliportées, elles doivent peser moins de 750 kilos. C'est pourquoi nous les fabriquons en Red Cedar. Sinon, nous utilisons toujours du mélèze. »

94 % des salariés quittent Les Environneurs avec un emploi ou un projet de formation. ■



www.lesenvironneurs.fr

▲ Illuminations

Briançon en habits de lumière

Les principaux éléments architecturaux de la vieille ville de Briançon ont été mis en valeur grâce à l'installation de nouveaux éclairages, qui viennent souligner la beauté de la cité Vauban.

La cité Vauban méritait bien une mise en lumière. « Nous avons des joyaux qui sont inscrits au Patrimoine mondial de l'Unesco. Ils ne se voyaient plus ! C'était pour nous une évidence de mettre en lumière ces pépites », confirme Hervé Boulais, conseiller municipal de Briançon, à l'origine du projet mené par la municipalité depuis 2020.

Les nouveaux éclairages LED mettent en valeur la vieille ville, la nuit. Moins énergivores, ils ont l'intérêt de souligner sa beauté architecturale dans ses moindres détails, mais aussi de pouvoir changer



© photo Mairie de Briançon

Une mise en lumière qui pourra être scénarisée en fonction des événements.

de couleur, permettant de scénariser les lieux à l'occasion d'événements comme les fêtes de fin d'année, la fête nationale ou le passage du Tour de France, par exemple. La collégiale a été la première à bénéficier de ce relooking lumineux, suivie par le rempart principal, les fontaines,

la Grande-Rue... L'éclairage a été harmonisé et étudié afin de ne pas gêner les immeubles situés aux alentours. Les derniers spots ont été posés en octobre, et les autres éclairages publics ont également été rénovés afin d'obtenir un résultat harmonieux. ■

▲ Blue Max Média

Le choc des images

La start-up briançonnaise s'est spécialisée dans la réalisation et la production de vidéos ultra-dynamiques. Son style jeune et tonique séduit de plus en plus les grandes entreprises, qui la sollicitent pour leurs campagnes publicitaires.

Prises de vues vertigineuses, images ultra-dynamiques... Blue Max Média a imposé son style spectaculaire dans la production audiovisuelle et la création de contenus publicitaires ou documentaires. Elle séduit de grandes marques du sport comme Puma, des constructeurs automobiles – Renault, Audi ou Seat, par exemple –, des entreprises comme Red Bull, des offices de tourisme, etc.

L'entreprise a été fondée à Briançon, il y a sept ans, par Nicolas Roubin et Jean-Clément Lelard, deux amis d'enfance passionnés de sport. « Les gens voient ce que nous faisons et ils nous appellent. Nous avons un côté jeune, un œil nouveau qui leur plaît », note Nicolas Roubin. Les deux associés ont été rejoints par Étienne Merel et Julien Eustache, et ont étoffé leur équipe pour répondre à des projets plus importants.

En 2020, ils ont ouvert deux antennes à Bourg-Saint-Maurice et Lyon afin d'étendre leur rayonnement. Si l'entreprise décolle,



© shapés-vaillier-tristan

Une équipe dont le travail et le style ont convaincu notamment de grands équipementiers.

les associés veulent garder les pieds sur terre : « Nous ne voulons pas devenir une grosse structure, mais rester dans un juste milieu, précise Nicolas Roubin. Nous pratiquons des prix qui sont toujours un bon compromis. » ■



bluemaxmedia.com



▲ Alain Bayrou

L'empreinte *au-delà du temps*

Claire Barneoud ne pouvait pas concevoir un gros plan sur son canton sans réserver une place à Alain Bayrou. L'homme, le chef d'entreprise, le maire de Briançon, le président du conseil général, le président du parc du Queyras, le vice-président du conseil régional, le président des Diables Rouges, a été son mentor. Elle a donné carte blanche à Francis Guthleben, écrivain.

« Mon Cher Alain, C'était hier. 20 octobre 2011. J'apprends ton accident de voiture alors que je termine l'écriture d'un livre intitulé *Survivre*. Dix ans plus tard, je t'écris alors que j'achève un nouveau roman, une odyssée de la mémoire. Tu vois bien, Alain, qu'il n'y a pas de hasard ! Je me doute que tu souris, comme tu souriais à chaque fois que je te parlais de ces ficelles invisibles qui font de nous des pantins entre les mains de forces supérieures. Souviens-toi, de ce soir près du lac de Serre-Ponçon. J'avais étoffé mon argumentation sur les hasards d'une citation de Milan Kundera : *"Par sa propre aventure, la vie nous parle, nous révèle graduellement un secret, nous offre un rébus à déchiffrer."* J'avais ajouté des dates et des faits de ta vie. Dans tes jeunes années, une blessure au hockey qui t'a coûté un genou. 1975, un accident de moto. 1993, un accident de voiture à Châteauroux-les-Alpes, et ce pari insensé : un an après, gravir 1 000 mètres de dénivelé pour atteindre le refuge des Souffles, quitte à finir avec des béquilles. Je t'ai vu, digne, après cinq heures d'efforts, parfois aux allures de chemin de croix. Puis 2008, un autre accident à La Bâtie-Neuve. Des fractures à nouveau, à foison. Le soir de notre conversation, c'était à Savines-le-Lac, précisément, tu avais froncé les sourcils, ajouté une pirouette : *"C'est passé, ça ira bien."*

Nous avons ri, changé de sujet, évoqué la politique, évidemment. Ton engagement, pour le bien commun. Ton dévouement, sans carriérisme. Ta passion, quoi qu'il



© Pierre Masclaux

Alain Bayrou : 10 ans d'absence, 10 ans de présence.

en coûte. Tes emportements, comme le prix à payer de ta volonté de briser les carcans. Tu savais que tu dérangeais, alors tu provoquais et tu te doutais bien de la suite. Tu m'expliquais qu'il fallait faire vite. Partout, tout le temps, dans ta ville, dans ton département, dans ta région, dans ton entreprise, il y avait urgence à agir, urgence à vivre. Mon cher Alain, je m'interroge toujours. Ton rébus est-il là ? Ta mythologie est-elle là ? La clé de ton

mystère est-elle là ? Les hasards auraient-ils pu être négociables ? Ces questions me relient à toi quotidiennement et, grâce à elles, j'ai trouvé une autre réponse : *Tant que nous maintenons un dialogue avec ceux qui sont partis, ils sont vivants, vibrants, présents.* ■

Francis Guthleben

Son 12^e livre *« Le Ruban Mauve »* paraît le 20 octobre aux Éditions du Signe.

Vos élus



Claire BARNÉOUD
conseillère départementale déléguée
au logement



Éric PEYTHIEU
conseiller départemental délégué
aux cycles de l'eau

▲ Territoire 100% inclusif

Des agents numériques aux côtés des usagers

Les Haut-Alpins peuvent maintenant être accompagnés dans leurs démarches sur internet par des agents numériques mis à leur disposition dans les Maisons des solidarités de Gap et Briançon. Ils les aident à remplir des dossiers dématérialisés et à prendre en main les outils informatiques.

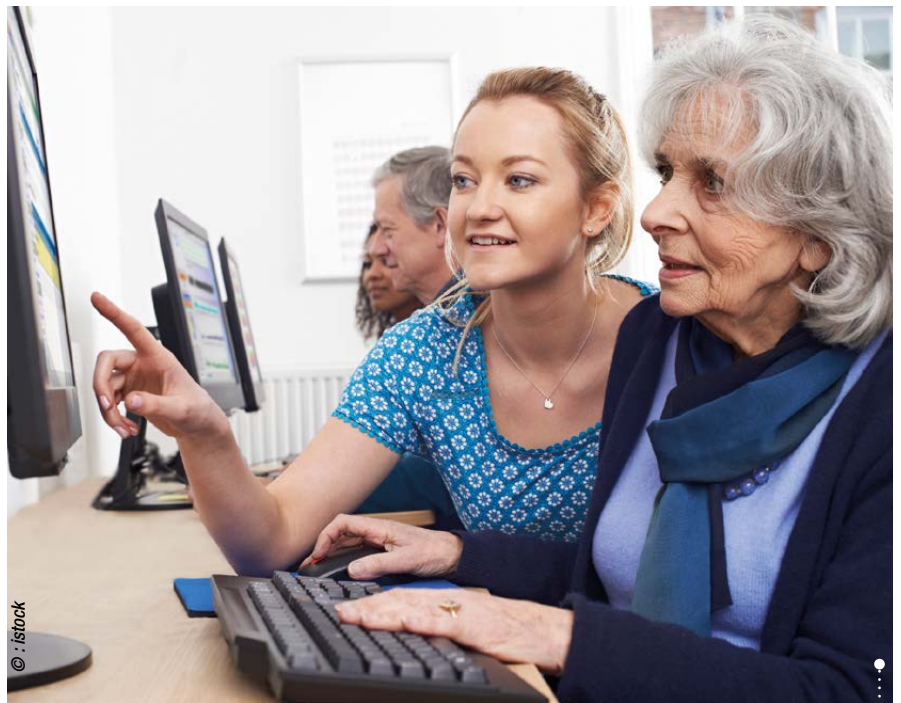
Alors que de plus en plus de démarches administratives se font en ligne, 17% de la population française est touchée par l'« illectronisme », ou illettrisme numérique. On désigne par cette expression le fait de ne pas posséder les compétences numériques de base ou de ne pas savoir se servir d'internet. Afin de ne laisser personne de côté et de réduire cette fracture numérique, le Département des Hautes-Alpes a recruté, cet été, trois agents numériques dans le cadre du Plan France Relance. Ils sont répartis dans trois des dix Maisons des solidarités (MDS) du territoire : Gap « Cézanne », Gap « Bonne » et Briançon.

Des ateliers citoyens numériques

Après un temps d'adaptation, à leur arrivée, mi-août, ces agents numériques ont démarré les accompagnements individuels. Sans rendez-vous préalable, chaque usager ayant besoin d'aide pour remplir un dossier dématérialisé peut les solliciter, en se rendant directement dans une MDS.

L'agent numérique dispose du matériel informatique nécessaire pour effectuer la démarche aux côtés de l'usager, tout en lui montrant et en lui expliquant les différentes étapes à suivre.

Le but est en effet de transmettre la pratique afin que la personne devienne




Les agents numériques ont pour objectif de rendre les personnes aussi autonomes que possible.

autonome, c'est-à-dire capable de réaliser les étapes suivantes elle-même. Le but est en effet de transmettre la pratique afin que la personne devienne autonome, c'est-à-dire capable de réaliser les suivantes elle-même.

Les agents animent aussi des ateliers citoyens numériques, en lien avec le dispositif d'inclusion numérique Emmaüs Connect et WeTechCare, la start up sociale destinée à réduire la fracture numérique. Leur objectif commun est de rendre ces technologies accessibles au plus grand nombre, afin qu'elles profitent aussi à ceux qui en ont le plus besoin, à savoir les personnes en situation de précarité. Il s'agit donc ici d'aider ces usagers à prendre en main les outils informatiques : créer par exemple une adresse mail, un CV ou une lettre de motivation.

Les agents inclusifs font partie du

dispositif d'accueil social de proximité grâce auquel 91% des Haut-Alpins disposent d'une solution à moins de 30 minutes de chez eux, que ce soit dans l'une des Maisons des solidarités gérées par le Département, ou l'une des Maisons France services, portées par les communautés de communes. ■


Maisons des solidarités,
 du lundi au vendredi,
 de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

- Gap « Bonne », 5 impasse de Bonne
Tél. : 04 86 15 30 30
- Gap « Cézanne », 3 rue Ernest-Cézanne
Tél. : 04 86 15 36 60
- Briançon, Quartier les Cros,
avenue René-Froger
Tél. : 04 92 21 11 49



▲ Cabanes de bergers

Un soutien concret au pastoralisme

Lancé en 2020 et reconduit en 2021, le financement par le Département de projets d'amélioration ou d'extension des cabanes pastorales contribue au maintien de cette activité en montagne et aide les éleveurs à faire face aux contraintes nouvelles qui complexifient leur travail.

Le Département apporte chaque année son soutien à l'activité pastorale. Bien que l'agriculture soit aujourd'hui une compétence régionale, en application de la loi NOTRe, les Hautes-Alpes continuent d'intervenir en complément de la Région sur le volet agricole et forestier, mais d'une façon beaucoup plus ciblée. Elles financent, depuis 2004, du matériel qui permet aux bergers de mieux travailler en estive avec leur troupeau : des barrières, des parcs de tri, des abreuvoirs, des grillages, des canalisations, etc.

Les groupements pastoraux communiquent leurs besoins et reçoivent une subvention correspondant aux factures fournies. En 2020, dix-sept d'entre eux ont ainsi bénéficié d'aides du Département.

Une quinzaine de projets éligibles

Mais les changements climatiques, le (la) Covid-19, les contraintes induites par la présence du loup ont modifié les conditions de travail et la sécurité des bergers en montagne.

Cette évolution a incité le Département à lancer, en 2020, un appel à projets d'un genre nouveau pour soutenir cette activité essentielle à son territoire.

Il a financé, cette fois, la rénovation, l'extension ou la création de cabanes



L'aménagement des cabanes pastorales répond aux besoins des bergers en estive. ...

pastorales, pour les moderniser en leur apportant un approvisionnement en eau et un minimum de confort : de l'éclairage, un chauffe-eau solaire, des sanitaires...

La création, dans le secteur de Chaudun, d'un impluvium pour collecter les eaux de pluie a aussi permis de rendre plusieurs centaines d'hectares à nouveau accessibles au pastoralisme.

Le Département s'est adressé aux

130 groupements pastoraux haut-alpins et aux collectivités locales qui partagent la propriété des cabanes et leur a demandé de se positionner.

Un jury a sélectionné une quinzaine de projets éligibles et les a financés à hauteur de 50%, l'autre moitié étant prise en charge par les groupements pastoraux. Cette initiative a été reconduite en 2021 pour un montant de 100 000 euros au total, identique à celui mobilisé en 2020. ■



Parole d'élus

Christian Hubaud

conseiller départemental délégué à l'agriculture, aux forêts et au pastoralisme

« L'amélioration des cabanes pastorales nous permet d'intervenir au bon endroit et au bon moment. Elle répond à une problématique réelle résultant de la mutation du métier de berger. Le pastoralisme est une activité ancestrale, essentielle pour nos vallées mais aujourd'hui menacée par la prédation. C'est la raison pour laquelle le Département veut la soutenir. »

▲ Géologie

Plongée dans la mémoire de la



La Maison de la Géologie permet aux amateurs de décrypter les nombreux sites à découvrir dans le Briançonnais.

Les Alpes regorgent de sites géologiques, témoins des différents épisodes de la tectonique des plaques, lors de la formation des continents. Grâce aux initiatives de la Maison de la géologie ou des offices de tourisme et à des aménagements, la compréhension de ces phénomènes devient accessible aux néophytes. Et les pierres livrent leurs secrets...

Que ce soit dans le Briançonnais, le Dévoluy ou encore les Baronnies provençales, les amateurs de géologie ont l'embarras du choix : ils peuvent découvrir de nombreux sites géologiques répartis sur tout le territoire haut-alpin et observer des phénomènes témoignant des différents épisodes de la formation des Alpes, entre 350 millions d'années et aujourd'hui.

« Ce qui fait la richesse exceptionnelle de ce département, c'est de concentrer dans ses paysages et ses roches les différentes étapes du fonctionnement de la planète, s'enthousiasme Raymond Cirio, président du Centre briançonnais de géologie alpine. Les cinq principaux épisodes de ce fonctionnement sont tous observables sur ce territoire restreint. C'est unique au monde ! » Pour Raymond Cirio, le site majeur

des Hautes-Alpes reste sans conteste le massif du Chenaillet. Il est possible d'observer sur place la naissance et la mort d'un océan ainsi que la construction du relief qui a suivi : le Queyras. « Et cet océan est dans un état de conservation inespéré », précise-t-il.

Un seul autre site équivalent existe au sud d'Oman, et il concerne la création de l'océan Pacifique. « Ici, il s'agit de la formation et de la disparition de l'océan Atlantique. Le Chenaillet a été classé dans le top 5 de l'Inventaire du patrimoine géologique national, mais, pour moi, il est numéro 1 ! » C'est à partir de son observation que les scientifiques sont arrivés à établir la théorie de la tectonique



Terre



© : Michel Toupet



© : Michel Toupet

des plaques. Raymond Cirio, allias le professeur Raymond, adore faire parler ces pierres.

Des sentiers d'approche balisés

Il se passionne pour la vulgarisation de ces phénomènes tectoniques et les explique au grand public qui visite la Maison de la géologie et du Géoparc, à Puy-Saint-André. Ce centre d'interprétation, inauguré en 2016 avec le soutien financier du Département, présente, en trois espaces différents et de manière ludique, la création des Alpes et œuvre à la diffusion des connaissances sur les richesses géologiques du Pays du Grand

Briançonnais. Au sein de cette structure, le public assiste à des conférences animées par des scientifiques, participe à des stages et à des randonnées, organisées notamment pendant les vacances scolaires. Avec le projet Terrapolis, la Maison de la géologie ambitionne de remonter encore plus loin dans le temps, grâce à un planétarium qui racontera bientôt la formation des étoiles et donc les origines de la Terre...

Ce tourisme scientifique contribue au développement économique du département. La Maison de la géologie est l'un des établissements du genre qui accueillent le plus d'élèves en France: plus de 10 000 lycéens de première et de

terminale s'y retrouvent chaque année. Des cartes sont disponibles à la Maison de la géologie pour effectuer des randonnées de manière autonome. Grâce à un projet transfrontalier, porté avec l'Italie, visant à valoriser ce patrimoine géologique, des sentiers d'approche ont été balisés dans le Grand Briançonnais pour visiter une quarantaine de sites différents.

Ils sont jalonnés de panneaux d'explication grand public, de plates-formes d'observation, etc. Des sorties guidées sont organisées par les offices de tourisme pour découvrir des objets géologiques dans le Chenaillet, la Clarée ou encore autour de Château-Queyras. À l'occasion de randonnées proposées par certains accompagnateurs en moyenne montagne, il est également possible de mieux connaître l'histoire géologique du Dévoluy, de comprendre la structure géologique de ce massif en visitant ses chourums, spectaculaires cavités souterraines.

65 sites recensés par le Parc des Écrins

Le parc des Écrins recense, quant à lui, 65 sites géologiques sur son site internet, geologie.ecrins-parcnational.fr. Chaque fiche a été réalisée par un géologue expert, et les thématiques abordées sont variées. D'autres sites existent mais, étant considérés comme fragiles, ils ne sont pas mentionnés afin d'être protégés. Un Guide géologique des Hautes-Alpes a par ailleurs été publié en 2018, aux éditions Omniscience. Il rassemble une dizaine d'itinéraires et consacre 6 fiches à des sites géologiques remarquables: la cheminée volcanique de l'aiguille Fourchée, les Demoiselles coiffées, le panorama depuis le col du Lautaret, les synclinaux perchés de Saint-Genis et Ceüse, ou encore le front des nappes et les sources de Réotier. ■



Maison de la géologie,
Puy-Saint-André: 04 92 20 56 55.
www.maisondelageologie.fr

Ancelle

Rénovation thermique d'appartements

La commune est propriétaire de logements qu'elle loue essentiellement en résidence principale à des tarifs abordables. Après avoir réhabilité 3 appartements de la Maison Félix, au hameau de Saint-Hilaire, en 2018, elle a réalisé des travaux pour améliorer l'efficacité énergétique de 4 nouveaux appartements, en remplaçant les menuiseries extérieures et la toiture. Les futurs locataires bénéficieront d'un meilleur confort thermique et d'économies sur le chauffage. Ces logements permettront de proposer une offre locative aux saisonniers proche de leur lieu de travail.

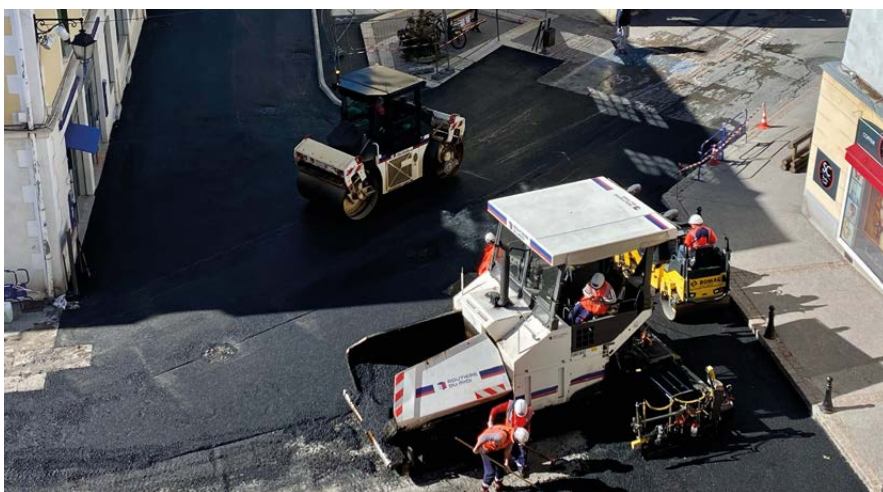


Budget : 40 000 € HT
Subvention du Département : 12 000 €

Briançon

Sécurisation et amélioration de la circulation des piétons

La rue Alphand est très fréquentée par les piétons dans la ville basse de Briançon. Le secteur accueille en effet 2 établissements et un restaurant scolaires, un cabinet médical et de nombreux commerces. La sécurité des piétons, et notamment des enfants, est donc une priorité. Les travaux ont concerné des aménagements qui répondent à cet objectif : remplacement d'un trottoir par un cheminement piétons continu, réorganisation du stationnement avec installation d'un mobilier urbain qui empêche le stationnement sauvage, tout en intégrant les contraintes de déneigement. Le projet comprenait aussi la réfection complète des voiries, laquelle permet d'améliorer le réseau d'eaux pluviales et la gestion des eaux de ruissellement.



Budget : 100 000 € HT
Subvention du Département : 39 683 €

Monêtier-Allemont

Rénovation de la salle polyvalente

La salle polyvalente, très utilisée, présentait d'importants défauts d'isolation thermique, d'étanchéité, d'acoustique et nécessitait une rénovation en profondeur. Les travaux ont concerné la rénovation du toit terrasse (isolation thermique et étanchéité), le remplacement des menuiseries extérieures, le remplacement du sol et la réfection des peintures, l'isolation thermo acoustique des murs et des plafonds, le remplacement de l'éclairage de la salle et la restructuration complète des sanitaires avec mise aux normes pour les personnes à mobilité réduite.



Budget : 156 110 € HT
Subvention du Département : 46 833 €

Montmaur

Création d'une salle d'activités à l'école communale

L'école fait partie d'un ensemble de deux bâtiments accolés, dans le prolongement de la salle du conseil municipal et de l'agence postale. À la suite de l'ouverture d'une 3^e classe, ses locaux étaient entièrement dédiés à l'enseignement, les autres activités étant pratiquées à l'extérieur. Une nouvelle salle a donc été construite pour les activités sportives, d'éveil mais aussi de lecture avec un coin bibliothèque. L'extension du bâtiment et le réaménagement du préau permettent désormais d'offrir aux élèves les meilleures conditions d'accueil et de travail.



Budget : 237 300 € HT
Subvention du Département : 35 595 €

/ Tribunes /

Gap

Extension et rénovation de l'éclairage public

Avec la forte urbanisation de la périphérie de l'agglomération, l'extension du réseau d'éclairage public est une question essentielle pour la sécurité des usagers, automobilistes, deux-roues et piétons. L'éclairage public représente une source de dépenses importante pour la commune de Gap : 40 % de sa consommation électrique. Le projet concerne l'extension maîtrisée de l'éclairage public, en ciblant les zones à risque, et la maîtrise de la consommation, en remplaçant les ampoules énergivores par la technologie LED. La mise en place de lampadaires supplémentaires accompagne la création ou le réaménagement de nouvelles voies, de lieux de vie comme les places ou les parcs et la résorption de « zones noires » apparues au fil du temps lors du développement urbain. Cet investissement permettra une économie d'énergie de 50 % avec une durée de vie augmentée, supérieure à 20 ans.



Budget : 112 652 € HT
Subvention du Département : 25 000 €

Rochebrune

Acquisition d'un véhicule communal

Après de nombreuses années de bons et loyaux services, le véhicule de la commune n'a pas passé l'obstacle du contrôle technique. Il était nécessaire de le remplacer.

Budget de fonctionnement : 6 000 € HT
Subvention du Département : 2 500 €

Groupe de la Majorité départementale

Lors des élections départementales de juin dernier, vous avez témoigné une confiance renouvelée, dans la majorité des cantons des Hautes-Alpes, à la majorité départementale. Mobilisés derrière Jean-Marie Bernard, nous sommes en cette rentrée d'ores et déjà au travail :

- main dans la main avec la Région Sud et son président, Renaud Muselier, car la cohérence de nos engagements communs doit être mise au service de notre territoire ;
- au service de la proximité, car le Département est l'échelon même de la solidarité avec tous les territoires, avec toutes les communes ;
- au service de la solidarité dans cette période de crise sanitaire et économique qui nous oblige à être au plus proche des difficultés de tous.

Une première réunion de travail du conseil départemental a eu lieu le 21 septembre dernier. Plus de 6,5 millions d'euros ont alors été fléchés en direction des projets développés par les collectivités et associations, partout dans les Hautes-Alpes.

Cette réunion donne le ton de ce que sera notre action dans les prochaines années : entre poursuite des travaux engagés au cours de la précédente mandature et lancement de chantiers innovants et porteurs d'avenir pour notre territoire, souvent dans des thématiques nouvelles pour le Département.

La Majorité départementale est unie, au travail, déterminée. Elle regroupe autant de maires que de nouveaux élus, de femmes que d'hommes. Elle fait la part belle à la diversité de nos territoires, de nos plaines, de nos villes, de nos vallées, de ce qui fait, en réalité, la richesse de nos Hautes-Alpes. Et nous les aimons tant !

Comptez, tout simplement, sur notre implication au quotidien pour mener notre Département vers un cap stable, ambitieux, audacieux et respectueux de ce qui fait notre identité la plus forte, et celle de chacun de nos villages.

Arnaud Murgia et Lionel Para,
co-présidents

Groupe "Propositions pour les Hautes-Alpes"

Pour cette nouvelle mandature, nous avons souhaité former un groupe de propositions constructives pour apporter notre contribution au Département, au-delà des clivages politiques, et faire face aux nouveaux défis qu'il faudra relever, sur les plans social, économique, environnemental mais également politique, car au regard de la faible participation aux dernières élections, force est de constater qu'il faut redonner tout son sens à l'expression citoyenne. Redonner confiance et conviction sur nos territoires sera un enjeu de taille.

Nous serons force de proposition pour nos citoyens.

La crise sanitaire reste une des principales préoccupations de tous, pour la santé des citoyens, bien entendu, mais également pour l'équilibre social et l'espoir d'un retour à une vie plus normale que nous espérons tous. Nos soignants, nos pompiers et bien d'autres qui se sont déjà fortement investis tous ces derniers mois, vont se voir confrontés à des obligations législatives et sanitaires.

Notre groupe va devoir travailler sur bien des problématiques et dans différents domaines, liées à la diversité de notre Département, qui s'exprime au sein même du groupe :

- Le tourisme avec les stations de ski, le lac de Serre-Ponçon, la Méouge, le Laragnais...
- L'agriculture : nos éleveurs, nos arboriculteurs, nos viticulteurs et toutes les filières qui en découlent ;
- L'économie : tous nos artisans et nos petites industries ;
- Le social : les différents intervenants et structures qu'il faut soutenir et préserver à tout prix pour garantir aux malades, à nos aînés et nos citoyens porteurs de handicap une prise en charge et un accompagnement quantitatifs et qualitatifs ;
- La jeunesse : les collèges dont le Département doit assurer le bon fonctionnement immobilier, soit par la construction, la réhabilitation ou l'entretien.

Nous serons présents et actifs sur nos cantons mais nous œuvrerons avant tout dans l'intérêt général, pour l'évolution du Département et le bien vivre de tous les citoyens, car la construction que nous souhaitons se fera dans la concertation et l'échange.

Valérie Rossi et Joël Bonnaffoux,
co-présidents

**Pour soutenir
les agriculteurs haut-alpins**

L on est là.

Rénovation des cabanes pastorales, aide à l'installation des agriculteurs, achats de produits locaux pour la restauration scolaire, renouvellement des vergers... Le Département apporte des réponses concrètes à une filière essentielle pour les Hautes-Alpes.



Hautes-Alpes
le département